

Présentation de la certification complémentaire, enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère

Mercredi 14 octobre 2020

Claire Perdriel, CPDLV 78, Anne-Valerie Joosten, CPDLV 91, Catherine Perrier CPDLV 91,
Muriel Surroz-Bost CPDLV 92, Sandrine Lecossois CPDLV 95
Michelle Moquin, DAREIC adjointe,
Cécile Cazassus, IA-IPR LV (espagnol), Dominique Noisette, IA-IPR physique-chimie,
Laetitia Paeme Chassat, CMI histoire géographie, Françoise Parillaud, IA-IPR LV
(anglais), Vincent Pantaloni, IA-IPR mathématiques, Violette Toubeau, IA-IPR LV (anglais)

Ce document reprend l'essentiel des propos tenus lors du webinaire du 14 octobre 2020.

La réunion proposée est un temps d'information et de formation relative à la certification complémentaire en LV.

Elle a été préparée par une équipe d'inspecteurs du premier et du second degré, de l'adjointe à la DAREIC (Déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération), et de conseillers pédagogiques du premier degré.

Ce webinaire s'adresse :

- aux professeurs exerçant dans le premier degré et aux enseignants des disciplines non linguistiques qui disposent de compétences en LV,
- aux professeurs de LV qui disposent d'un double cursus universitaire et dont les compétences dans une autre discipline que la LV enseignée sont reconnues.

Objectifs de la réunion



Présenter le contexte national et académique de l'enseignement en LVE (EMILE et DNL)



Rappeler les enjeux de l'enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère



Présenter la certification complémentaire et ses attendus



Présenter les modalités d'accompagnement et de formation pour préparer la certification complémentaire

Les deux premiers temps proposés ont vocation à nourrir la réflexion et le projet que chacun développe dans le cadre de la préparation à la certification en langue vivante étrangère.

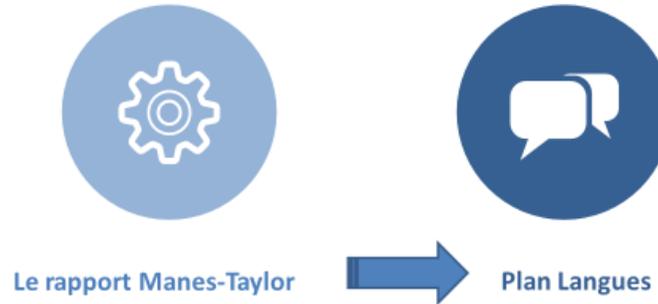
La première partie de la réunion présente le contexte national et académique qui soutient pleinement l'enseignement en Langues vivantes étrangères, à savoir l'EMILE (Enseignement d'une Matière par l'intégration d'une langue étrangère, principalement développé dans le premier degré), et la DNL (Discipline non linguistique, développé dans le second degré). Cela donne une vision globale de l'enseignement en langue en 2020-2021 et permet d'avoir une perspective d'ensemble sur le parcours de l'élève auquel chacun contribue.

Sont ensuite rappelés les enjeux de l'enseignement d'une matière ou d'une discipline en langue vivante étrangère, et les principes incontournables de la certification complémentaire avec une focale sur ses attendus. Enfin, de multiples modalités d'accompagnement et de formation sont proposées pour préparer la certification complémentaire.

Table des matières

1. Contexte national et académique.....	3
Le plan national langues vivantes	4
L'actualité du plan langues en cette rentrée	5
Langues et attractivité : une priorité académique.....	6
Guide pour l'enseignement des langues vivantes - Oser les LVE à l'école.....	7
Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée : oser les LVE	8
Vademecum LCE	9
Renforcer les compétences linguistiques de tous les acteurs	10
Les sections à ouverture linguistique européenne et internationale	11
Les SELO dans l'académie	12
Comparaison bac 2021 SELO et DNL hors SELO	13
2. Pourquoi enseigner une discipline / un champ disciplinaire en LVE ?	14
Plus-value pour les élèves.....	15
Plus-value pour l'enseignant.e.....	16
Plus-value pour l'établissement.....	17
Le label Euroscol	18
3. La certification complémentaire en LV : les attendus.....	19
Modalités d'inscription	20
Modalités de certification L'examen de certification se déroule en deux temps:	21
Les critères d'évaluation	22
Résultats 2020 : Un examen attractif mais exigeant	23
Répartition des LV représentées.....	24
Répartition des DNL présentées.	25
4. Comment se préparer à la certification complémentaire ?	26
Un examen qui se prépare.....	27
Formations au PAF.....	28
Formations 1 ^{er} degré	29

Contexte National et académique



1. Contexte national et académique.



Pour retrouver le plan langues:

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/46/9/plan_langues-vivantes_10_mesures_1314469.pdf

Le plan national langues vivantes

Le plan national langues vivantes, qui émane d'un rapport rédigé par Chantal Manes, inspectrice générale d'anglais et Alex Taylor, journaliste anglophone et francophile, lancé au premier semestre 2019, poursuit son déploiement cette année.

La maîtrise des langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves ; les 10 actions du Plan langues vivantes visent à développer et consolider cette maîtrise et les acquis des élèves tout au long de leur parcours, de la maternelle au lycée. Cette notion de continuité est essentielle.

Dès le primaire les enseignements de langue et en langue (Enseignement d'une Matière par l'intégration d'une langue étrangère, dit EMILE) sont renforcés.

Dans le secondaire, les dispositifs de renforcement linguistique continuent leur développement au collège et au lycée, en articulation avec des enseignements disciplinaires dispensés pour partie en langue vivante (DNL).



L'actualité du plan langues en cette rentrée

Poursuite du développement d'écoles favorisant des parcours linguistiques renforcés : à la rentrée 2020, la plupart des départements comprend au moins une école bilingue dans une grande langue internationale (action 9 du plan langues vivantes). Dans ces écoles, les élèves bénéficient d'au moins trois heures hebdomadaires d'enseignement en langue vivante et jusqu'à la moitié de l'horaire scolaire total.

La certification complémentaire en langue vivante est désormais ouverte aux enseignants du premier degré. Elle concerne l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique au sein des sections européennes et de langues orientales des collèges et lycées, des sections binationales et de tout autre dispositif spécifique ou contexte (classes Emile à l'école ou au collège par exemple) où l'enseignement d'une discipline non linguistique se fait en langue étrangère. Nous sommes ravis de voir aujourd'hui comme vous êtes nombreux à vous intéresser à cette certification et aux modalités d'enseignement auxquelles elle est associée.

Captain Kelly : dans le but de développer et renforcer la maîtrise des LV chez nos élèves et ce dès le plus jeune âge, une expérimentation est mise en œuvre. Il s'agit d'un assistant vocal innovant au service de l'apprentissage de l'anglais à l'école élémentaire. Fondée exclusivement sur des interactions orales, cet assistant est utilisé en appui par le professeur des écoles dans la conduite des activités en langue anglaise. Captain Kelly est conçu pour aider le professeur à construire les connaissances lexicales et syntaxiques des élèves et entraîner leur compréhension ainsi que leur prononciation en anglais.

Test de positionnement pour les élèves en fin de 3ème : ce test est non évaluatif, il se déroulera au printemps 2021. Il vise à positionner le niveau des élèves sur l'échelle du CECRL. Il concernera tous les élèves de 3ème apprenant l'anglais et porte sur les activités langagières de réception écrite et orale ainsi que sur la compétence linguistique (lexique et grammaire). L'objectif est de permettre aux élèves de situer leur niveau d'anglais et aux équipes de disposer d'un outil de suivi des apprentissages.

Une attestation de niveau de langue adossé au diplôme du baccalauréat : dans le cadre du nouveau baccalauréat à compter de la session 2021, une attestation de langues vivantes sera délivrée en même temps que le diplôme à chaque lycéen à la fin de son année de terminale. L'attestation indiquera le niveau atteint en LVA et LVB (langues vivantes étrangères et langues vivantes régionales) pour chaque élève de la voie générale et technologique, selon les niveaux décrits par le CECRL.

Des ressources de référence : beaucoup de ressources nationales sont à disposition. Parmi elles, deux guides, sont essentiels pour bien comprendre, sur l'ensemble du parcours de l'élève, les enjeux de l'enseignement des LVE et en LVE.

La démarche de labellisation Euroscol : le label « Euroscol » s'adresse aux écoles et établissements publics et privés sous contrat qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves, de leur mobilité et du renforcement de l'apprentissage des langues et envisager la création à terme d'un espace européen de l'éducation. L'objectif est de valoriser le travail d'une école ou d'un établissement autour de l'apprentissage plurilingue et de l'ouverture à l'international qui sont de puissants leviers pour construire et articuler un projet d'école ou d'établissement.



- Une volonté d'offrir aux élèves des parcours ouverts sur l'Europe et le monde
- Un déploiement de l'enseignement en anglais dans une autre discipline
- Des pôles linguistiques renforcés dès la maternelle

également sur des territoires variés, avec une attention particulière portée sur la continuité du parcours de l'élève. Enfin, dans les Yvelines, le nombre d'écoles participant à cette expérimentation ne cesse de croître. En cette rentrée 2020, 150 écoles sont concernées sur l'ensemble de l'académie.

La maternelle constitue bien le fondement du parcours linguistique de l'élève, avec sur l'académie de Versailles, certains de ces pôles expérimentateurs qui se mettent en place dès le cycle 1 dans les écoles maternelles ou primaires.

Nous travaillons tous au déploiement de ces pôles dans **une logique inter degré de continuité de parcours, en renforçant donc l'enseignement des langues vivantes et en langue vivante** (approche EMILE dans le premier degré et DNL dans le second degré, en collège et lycée). L'accent est surtout mis sur l'anglais dans le premier degré mais cela contribue à impulser une diversification et un enrichissement de l'offre linguistique dans le 2nd degré dont bénéficient l'ensemble des langues vivantes.

Pour accompagner la mise en œuvre de ce continuum, des guides et ressources nationales sont mises à la disposition des équipes : des recommandations pour l'enseignement des langues à l'école maternelle :

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm>,

ainsi que deux guides : l'un pour l'enseignement des langues vivantes (cycle 2 & cycle 3), et l'autre pour l'enseignement en langues vivantes (du cycle 1 jusqu'au lycée).

Langues et attractivité : une priorité académique

L'académie de Versailles a fait des langues et de l'attractivité une priorité et met en œuvre une politique volontariste et engagée qui s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale.

L'offre proposée aux élèves, selon leur profil, est riche en matière de **parcours ouverts sur l'Europe et le monde** - 99 sections internationales, une Ecole européenne de Courbevoie récemment créée, le lycée franco-allemand de Buc, 15 sections binationales et 333 sections européennes.

Des pôles linguistiques renforcés se développent, dans une très grande variété de territoires au sein de l'académie, auprès de tous les publics d'élèves du 1er degré. Les 4 départements sont fortement engagés avec, notamment, des pôles expérimentateurs dans le département de l'Essonne, et un projet de "pôle linguistique renforcé" qui se met en place sur le territoire d'Argenteuil dans le Val d'Oise. Dans les Hauts-de-Seine, le dispositif EMILE se développe

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

Guide pour l'enseignement des langues vivantes
pour l'enseignement des langues vivantes
étrangères (guide 1^{ère} partie)

Exemples de progressions du cycle 2 au cycle 3
(guide 2^{ème} partie) :

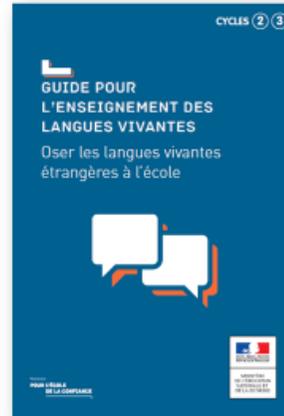
allemand

anglais

espagnol

italien

<https://eduscol.education.fr/pid34145-cid143570/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees.html>



Guide pour l'enseignement des langues vivantes - Oser les langues vivantes étrangères à l'école.

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux enseignants du 1er degré puisqu'il concerne en premier lieu le cycle 2 et le cycle 3. Il s'adresse également aux enseignants du 2nd degré puisque ce guide constitue une référence pour aider l'ensemble des professeurs à concevoir et pratiquer un enseignement de langues vivantes régulier, motivant et efficace du cycle 2 au cycle 3, en s'appuyant à la fois sur des bases théoriques solides et sur des exemples de mise en œuvre.

La première partie apporte des éléments de cadrage didactique pour un travail en conseil de cycle et inter-cycles, permettant de construire la progressivité sur les 3 années de chaque cycle.

Le guide met en avant la notion de construction spiralaire et par cycle. Il propose des éléments méthodologiques déclinés pour le cycle 2 et pour le cycle 3, notamment sur les rituels et la trace écrite, mais également sur l'enseignement du lexique, de la phonologie et de la grammaire.

La deuxième partie du Guide offre des exemples de progression pédagogique déclinés dans quatre langues vivantes : allemand, anglais, espagnol et italien et s'articulent principalement autour des activités langagières de l'oral, et des thématiques culturelles de la langue étudiée. Ils mettent en évidence un certain nombre d'étapes clés communes à toute séance de langue et pointent des repères.

Cette seconde partie propose notamment un projet de cycle 3 organisé sur les 3 niveaux de classe, déclinant une même thématique de manière spiralaire : "repères géographiques, historiques et culturels", avec une entrée différente par niveau (CM1 : le chant Gospel ; CM2 : Nina Simone ; 6ème : Thanksgiving). Ces séquences proposent des repères pour organiser un ensemble de séances de 20 minutes, avec des propositions de prolongements hors séance de langue en CM1 et CM2, et de 55 minutes en 6ème.

Ces outils se veulent comme des propositions de séquence sur le cycle, avec une approche spiralaire et progressive, et constituent des outils de référence dans le travail des différentes instances, que ce soit le conseil de cycle à l'école élémentaire, ou le conseil école-collège sur le cycle 3.

Pour retrouver le guide :

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm>

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

Guide pour l'enseignement
en langue vivante étrangère
- Oser les langues vivantes
étrangères

Ministère de l'Éducation nationale
17, allée des Saussaies, 75008 Paris
01 40 57 52 00
www.education.gouv.fr



Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée : oser les LVE

Également identifié comme "Guide EMILE", cette ressource nationale s'adresse à la fois aux enseignants, de la maternelle au lycée, et aux pilotes.

Ce Guide insiste lui aussi sur la progressivité des apprentissages et le travail par cycle sur les 3 années de chaque cycle.

Concernant le 1^{er} degré, vous y trouverez des exemples concrets de séances en mathématiques, arts plastiques et EPS, ainsi que des éléments de mise en œuvre dans et hors la classe, allant de la simple utilisation des consignes de classe à l'enseignement à parité horaire, en passant par l'enseignement d'une discipline ou d'un domaine disciplinaire en langue étrangère.

Concernant le 2nd degré :

Ce guide alterne principes généraux et exemples concrets rappelant l'intérêt pour l'élève de suivre un enseignement de DNL et donne des conseils de mise en œuvre pour que cet enseignement soit le plus profitable possible. Vous y trouverez donc des apports théoriques et pratiques qui vous aideront pour la rédaction de votre rapport pour la certification. Pour un cours de DNL il ne s'agit pas simplement de traduire son cours en LV. Il est nécessaire d'adopter une pédagogie orientée vers la communication et moins vers la performance disciplinaire. Pour cela on y explique par exemple l'intérêt d'avoir un objet d'étude qui assure des apprentissages dans la langue étrangère et la discipline étudiées. Cet objet d'étude doit porter sur un élément du programme de la discipline d'appui qui se prête à des échanges oraux en langue étrangère et offre des possibilités d'explicitation, le tout avec un éclairage interculturel. Pour cela, il est préférable d'éviter une technicité excessive pour privilégier l'exposition de problèmes, d'hypothèses, de démarches, de modélisations, ...

Une part importante du guide (p43-46) évoque les disciplines scientifiques. Elles représentent la moitié des DNL présentées en 2020 et leur enseignement en langue étrangère nécessite une réflexion particulière. Si le lexique scientifique est souvent transparent, il y a des tournures de phrases qui sont spécifiques et que seule l'étude de documents authentiques permet d'acquérir. Les documents choisis doivent pouvoir soulever des discussions plus que des calculs ou exercices techniques.

La lecture de ce guide qui est bien structuré est donc conseillée pour préparer la certification mais les professeurs avec quelques années de pratique y trouveront aussi du grain à moudre.

Pour retrouver le guide:

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/36/3/Guide-EMILE_1253363.pdf

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

Le vademecum LCE



enseignements tels que la DNL hors SELO ou l'ETLV. Il peut aussi venir enrichir ce parcours dans une dynamique d'ouverture multilingue et multiculturelle, en prenant appui sur l'une des langues vivantes étudiées au sein du collège, et notamment sur l'existence d'un dispositif bi-langue en 6e.

Elaboré à partir de projets développés au sein de notre académie, le vademécum reprend les éléments incontournables du cadre, tout en proposant des idées concrètes et en dégagant quelques points de vigilance.

Pour retrouver le vademécum :

https://langues.ac-versailles.fr/IMG/pdf/enseignement_langues_et_cultures_europeennes_vademecum_v5.pdf

Vademecum LCE

L'enseignement facultatif de langues et cultures européennes (LCE) peut être proposé aux élèves dès la classe de 5e et tout au long du cycle 4. A l'articulation du cycle 3 et de la classe de seconde, il peut servir d'appui pour travailler sur la continuité des parcours des élèves.

Le vademécum LCE est une ressource académique, publiée sur le portail langues, qui accompagne la mise en œuvre de ce dispositif qui offre une grande souplesse. Il peut en effet être mis en place de manières diverses, mais toujours dans le dialogue avec le Principal et les collègues de l'établissement. A titre d'exemple, selon les projets, l'organisation retenue peut être semestrielle, elle peut prévoir la co-intervention d'un enseignant de langue et d'un enseignant de DNL, et permettre un travail en groupes réduits.

L'enseignement de LCE peut ainsi venir conforter un parcours linguistique renforcé qui se peut se poursuivre dans le second degré dans le cadre d'une SELO, mais aussi avec des



- Des projets de **mobilités Erasmus+** dans les 4 départements Franciliens



- Un partenariat académique riche avec le **British Council**



En février 2018, ce sont 70 enseignants du 1^{er} degré et 25 enseignants du 2nd degré qui ont bénéficié de cette formation de 5 jours dans l'Essonne et le Val d'Oise. Un dispositif semblable sera mis en œuvre cette année dans les Yvelines et les Hauts de Seine.

L'opération **Science in schools** permet, quant à elle, que des élèves participent à des ateliers de 3h, en langue anglaise, animés par un scientifique britannique. L'académie de Versailles a accueilli deux fois cette opération, pour un projet en astronomie et un autre en chimie.

Renforcer les compétences linguistiques de tous les acteurs

Pour renforcer les compétences linguistiques des élèves et des personnels, la mobilité est aussi un levier intéressant. Le programme de mobilité Erasmus+ permet de donner une dimension européenne aux enseignements et aux apprentissages.

Des projets de mobilités Erasmus+ dans les 4 départements Franciliens

Dans les 4 départements de notre académie, plusieurs projets de mobilité permettant le renforcement des compétences linguistiques des personnels et/ou des élèves ont favorisé le développement du bilinguisme et de la DNL ainsi que la mise en place d'une pédagogie de projets dans les établissements en lien avec l'interdisciplinarité et l'ouverture à l'international.

Un partenariat académique riche avec le British Council

Si la mobilité est une aventure encore un peu lointaine pour vous, vous pouvez bénéficier d'une offre de formation développée par le British Council France. En effet, pour les enseignants et les cadres des 1er et 2nd degrés, une formation pour le développement des compétences à l'enseignement de la langue et en langue est proposée.

Les sections à ouverture linguistique, européenne et internationale dans l'académie de Versailles



Les Sections Européennes et de Langues Orientales (SELO)



Les sections internationales (SI)



Les sections binationales



[La Délégation aux affaires européennes, internationales et à la coopération DAREIC](#)

français/espagnol et **Esabac** français/italien). Actuellement, il y a 15 sections binationales dans notre académie.

Les sections internationales (SI)

L'académie de Versailles compte 99 sections internationales du CP à la classe de Terminale. Il existe des SI dès la maternelle sur les pôles de Saint-Germain-en-Laye et de Courbevoie. Ces sections sont proposées dans 16 langues différentes. Les élèves engagés dans ces parcours passent l'option internationale du DNB et du baccalauréat. Les enseignants en charge des disciplines spécifiques de section internationale sont locuteurs natifs de la langue de la section et disposent des qualifications nécessaires pour enseigner leur discipline dans le pays partenaire de la section.

La Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

est chargée d'élaborer, de coordonner et d'assurer la politique académique d'ouverture européenne et internationale pilotée par la rectrice. Cette délégation est à votre écoute dans les locaux du rectorat pour vous informer sur les programmes et dispositifs de mobilité physique et virtuelle, vous accompagner aussi dans le montage et le suivi de projets (par ex la recherche de partenaires, de financements, l'aide à la rédaction de projets Erasmus+ par le biais de formations inscrites au PAF).

Les sections à ouverture linguistique européenne et internationale

Les élèves de l'académie de Versailles ont un large choix de parcours linguistiques renforcés, voire de parcours internationaux, pilotés par la DAREIC en lien avec les corps d'inspection :

Les Sections Européennes et de Langues Orientales (SELO)

Elles sont ouvertes en lycées et proposent à des élèves motivés de développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers (renforcement linguistique + DNL).

Dans les sections binationales

Les élèves suivent un parcours de formation spécifique élaboré avec un pays partenaire pour aboutir à la délivrance d'un double-diplôme (**Abibac** français/allemand, **Bachibac**



333 sections européennes

- 217 en séries générales et technologiques
- 116 en séries professionnelles

- Une grande diversité de langues et de DNL
- 5 langues représentées
- Une vingtaine de disciplines

Création des sections européennes en 1992 (BO n°33 du 3 septembre 1992)

Les SELO dans l'académie

SELO : sections européennes et de langues orientales.

Il y a 190 lycées qui proposent ce dispositif dans l'académie (38 lycées pro et 122 lycées GT). Au total, il y a 333 SELO dont :

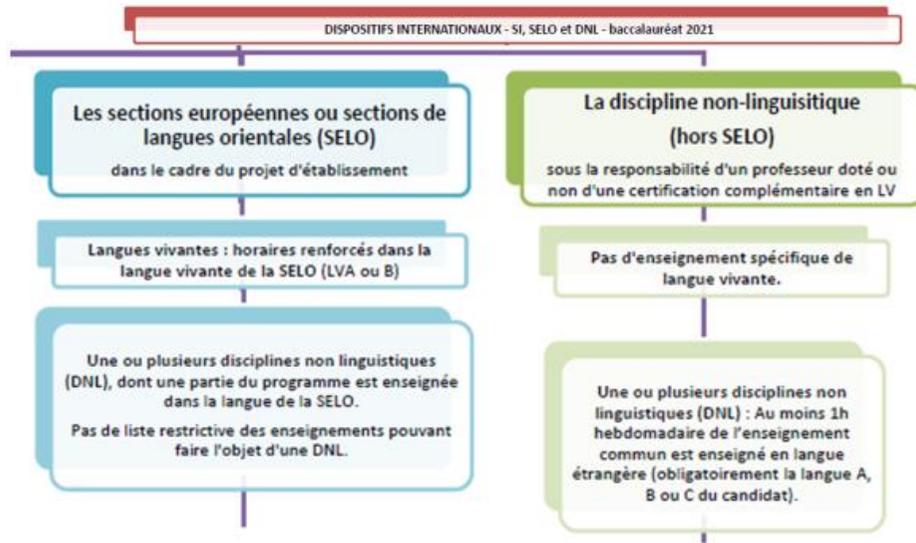
- 217 dans la voie GT
- 116 dans la voie professionnelle

La diversité des DNL est importante : voici quelques exemples :

- Dans le domaine des humanités : philosophie, histoire-géographie...
- Dans le domaine des sciences : physique-chimie, mathématiques, sciences de l'ingénieur
- Dans le domaine technologique : sciences et technologies du management et de la gestion

Ces deux dernières années, nous assistons à une augmentation des demandes sur les DNL scientifiques et STMG.

La transformation de la voie professionnelle, qui a été amorcée en 2018, impacte aussi les DNL qui sont maintenant rattachées à des spécialités de familles de métiers. Il existera à terme, 14 familles de métiers.



langue cible. Lorsque l'élève a obtenu 12/20 à l'évaluation commune de langue vivante ET 10/20 à l'évaluation spécifique de CC, la mention européenne ainsi que la/les DNL suivie(s) figurent sur son diplôme de baccalauréat.

Hors SELO, il est toujours possible de « faire de la DNL », que vous soyez enseignant en collège ou en lycée. La certification n'est pas nécessaire et vous pourrez justement ainsi acquérir une certaine pratique. Vous pourrez vous appuyer sur cette expérience lors de la rédaction du mémoire et lors de l'oral de l'examen de la certification. Si vous enseignez en lycée, vous pouvez souhaiter que vos élèves puissent avoir la mention DNL sur leur diplôme de baccalauréat ; pour cela il faudra qu'ils aient été exposés à la DNL une heure par semaine durant tout le cycle terminal et qu'ils aient obtenu au moins 10/20 à l'évaluation spécifique.

Comparaison bac 2021 SELO et DNL hors SELO

Enseigner en langue vivante étrangère une discipline non linguistique peut se faire, dans le nouveau lycée général et technologique, dans le cadre d'une section européenne, une section de langues orientales (SELO) ou bien hors SELO, dans le cadre de ce que l'on appelle "une DNL libre".

On croit souvent que cela n'est possible que si un horaire dédié est inscrit à l'emploi du temps. C'est inexact : il est tout à fait possible, dans le cadre d'une section européenne ou hors SELO, d'enseigner sa discipline dans une autre langue, à hauteur de 50% du temps d'enseignement. C'est votre liberté pédagogique qui vous permet d'apprécier le bénéfice que vos élèves pourront en tirer.

Dans le cadre d'une section européenne, les propositions pédagogiques s'articulent en référence à un projet, le projet d'établissement. Au-delà du renforcement linguistique, l'élève bénéficie d'une ou plusieurs DNL : une partie du programme est enseignée dans la

Pourquoi enseigner une discipline/un champ disciplinaire en langue vivante étrangère?



2. Pourquoi enseigner une discipline / un champ disciplinaire en LVE ?



- Un contexte différent de celui du cours de LV
- Des situations de communication variées et concrètes
- Un transfert qui incite au développement de stratégies de contournement
- Une autre approche de la discipline via un autre éclairage socio-culturel

Plus-value pour les élèves

Si vous vous présentez à l'examen de certification DNL c'est que vous êtes déjà convaincus que ce type d'enseignement présente de nombreux avantages pour les élèves.

- Donc, le tout premier avantage qui va vous venir à l'esprit est que les élèves vont être plus performants à l'oral comme à l'écrit, dans la langue de la DNL. Mais il faut savoir que les bénéfices linguistiques s'étendent en fait à toutes les langues. Dès la maternelle on peut noter que certains élèves, mutiques en français car primo arrivants, se mettent à prendre la parole sur les temps Emile. Cela offre la possibilité aux élèves de revaloriser leur langue d'origine, d'oser montrer qu'ils sont bilingues dans une autre langue. Ils entament aussi une réflexion sur le fonctionnement de la

langue et font des transferts entre la langue étrangère de la DNL et le français, voire le cas échéant leur langue maternelle.

- Un autre avantage très important est que les élèves développent des stratégies pour contourner les difficultés de compréhension liées à la langue et arriver au sens du contenu de la discipline enseignée. Dans une classe Emile/DNL on constate que les élèves savent prendre des indices, observer autour d'eux. Ils s'aident de supports, d'affichages. Ils sont capables d'utiliser des outils mis à disposition. Ils pratiquent l'entraide, le mimétisme. Ils sont plus attentifs à tous les indices transmis par l'enseignant et notamment tout le langage non verbal. Il est scientifiquement prouvé qu'ils développent de nouvelles zones de leur cerveau. Ils ont une vision périphérique plus performante. Cette façon nouvelle d'apprendre est bien entendu transférable à tous les domaines.

D'autres avantages pour les élèves, peut-être plus spécifiques pour le second degré

- En, ou hors SELO, suivre une DNL, c'est pratiquer une langue dans un contexte différent de celui du cours de LV. Ce peut être, dans le cadre du programme, aborder l'histoire de l'Allemagne en allemand – on pense bien sûr à l'étude de la seconde guerre mondiale – C'est, en mathématiques ou en physique-chimie, se trouver dans des situations de communication variées et concrètes : on peut échanger entre élèves, en langue vivante, pour réaliser une expérience, mettre au point un programme.
- La DNL, c'est aussi un autre éclairage socio-culturel sur la discipline qui permet à l'élève de s'ouvrir au monde et de donner du sens aux contenus. En SVT, on parlera des mésanges qui s'adaptent à leur environnement londonien pour découvrir comment ouvrir les bouteilles de lait ; les élèves auront accès à des textes authentiques pour développer leur esprit critique – on pense bien sûr au créationnisme aux USA.
- La DNL est aussi l'occasion pour l'élève de manipuler des concepts avec d'autres mots, et avec une autre syntaxe : devoir utiliser une autre langue amène l'élève à interroger sa compréhension et à affiner son savoir.

Et puis... travailler dans une autre langue, c'est parfois aussi, en classe, oser dire que l'on n'a pas compris en prenant pour prétexte la maîtrise insuffisante de la langue



- **Des compétences professionnelles enrichies**
- **Un décentrement et une évolution des pratiques**
- **Diversification des pratiques pédagogiques**
- **Opportunité de développement professionnel**

Plus-value pour l'enseignant.e

De multiples avantages aussi pour les enseignants à enseigner en DNL.

Vous allez enrichir vos compétences professionnelles. Enseigner en DNL s'est intégrer un réseau. Qui dit réseau dit possibilité d'échanges de pratique, avoir accès à des ressources et des formations spécifiques, c'est pour soi-même une ouverture. On est souvent cloisonné dans son établissement et dans sa classe. Là c'est l'occasion de s'ouvrir à d'autres horizons.

Lorsque vous envisagez d'enseigner en langue étrangère, forcément vous allez vous poser la question de comment vous allez amener les élèves à atteindre les compétences que vous avez ciblées. Vous ne pourrez pas simplement traduire votre cours. Il va falloir être créatif quant à la mise en œuvre. Vos pratiques de classe vont nécessairement évoluer et c'est une remise en question très stimulante.

Vous allez peut-être aussi plus facilement vous laisser tenter par diverses pratiques pédagogiques innovantes : pédagogie actionnelle (les élèves retiennent mieux ce qu'ils vivent), pédagogie de projet (accès au sens par une finalité), pédagogie coopérative (on va s'appuyer sur les interactions entre élèves). Vous allez essayer d'enseigner dans d'autres lieux de l'école, utiliser tout l'espace de la classe pour créer des groupes, des ateliers. Enseigner en Emile/DNL s'est introduire de la créativité dans la classe.

Enseigner sa discipline dans le cadre de la DNL, c'est souvent contextualiser plus aisément, et parfois aussi plus facilement accéder au niveau de compréhension de l'élève, mieux diagnostiquer ses besoins.

Si les approches culturelles semblent aller de soi dans certaines disciplines, il peut sembler moins immédiat d'en développer dans les disciplines dites scientifiques. Ce n'est pourtant pas si difficile. On peut par exemple étudier des protocoles de chimie à partir du célèbre roman allemand « Le Parfum », ou s'intéresser aux différences de traitement de questions socialement vives (gaz de schistes, tri des déchets...).

Pour le professeur, la DNL va légitimer ses demandes de verbalisation : en insistant sur la communication orale entre pairs ou dans la classe, il va favoriser une véritable verbalisation, distincte de la "pensée à haute voix". Si l'on reprend un exemple scientifique, la DNL dans le cadre de la spécialité et plus encore de l'enseignement scientifique peut être l'occasion de faire prendre conscience à l'élève du fonctionnement de la science : comprendre la fonction des questions, des modèles, reconnaître la diversité des méthodes scientifiques, comprendre l'importance des examens critiques par les pairs...

Enfin, pour certains d'entre vous, obtenir la DNL c'est se créer des opportunités de développement professionnel. Si vous envisagez une mobilité à l'international, il est effectivement plus facile d'obtenir un poste à l'étranger ou en école internationale si l'on est détenteur de la DNL. C'est parfois une condition préalable à l'embauche. Dans certains départements (par exemple en Essonne dans le 1 degré) cela permet d'obtenir des postes dans des écoles à dispositif particulier. Il s'agit bien d'une certification qui reconnaît vos compétences et qui est donc valorisante.



une plus-value
pour l'école /
l'établissement

- **Ouverture européenne**
- **Interdisciplinarité**
- **Ouverture à la culture de l'autre et approfondissement de la connaissance de sa propre culture**
- **Un enseignement attractif**

Et puis, comme travailler en DNL encourage les échanges et la coopération entre les élèves, on note à terme une amélioration sensible du climat scolaire. Ce sont des écoles où il fait bon enseigner.

La DNL est l'occasion de travail en équipe interdisciplinaire et cela va enrichir les élèves comme les professeurs. Si vous travaillez l'ouverture européenne, si vous mettez en place des partenariats qui donnent l'occasion d'échanger avec des élèves et des professeurs d'un autre pays, si vous organisez des voyages, vous participez au rayonnement de votre établissement.

Plus-value pour l'établissement

Maintenant, si vous vous placez du côté des établissements dans lesquels vous enseignez, ou souhaitez enseigner vous pouvez vous rendre rapidement compte qu'avoir des enseignants détenteurs de la certification complémentaire en LV est un énorme atout.

Dans le premier degré, mais c'est certainement transférable au second degré, on note une meilleure cohésion d'équipe dans ces écoles. La DNL offre des opportunités pour partager avec ses collègues, ou même conduit à mettre en place des échanges de service. C'est un moyen de dynamiser les équipes en insufflant des projets à l'échelle de toute une école.

Les écoles avec DNL sont également souvent associées à une image d'excellence, notamment lorsque cela conduit à la labellisation (on va l'évoquer juste après). Et là ce sont les familles qui nous renvoient cette information.

Le label Euroscol

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT		Stratégie, pilotage et évaluation	L'école ou l'établissement coordonne la gestion et par les autorités académiques
Stratégie, pilotage et évaluation	L'école ou l'établissement scolaire intègre à son projet d'école ou d'établissement la coordination, la gestion et l'évaluation de ce développement européen sous réserve et par les autorités académiques. Il s'intègre pleinement dans la stratégie académique.	Communication Valorisation	La présentation sur site en ligne et sa signalétique sont conformes avec ce devis
Communication Valorisation	La présentation sur site en ligne et sa signalétique sont conformes avec ce devis	Partenariats	L'école ou l'établissement scolaire prend en compte la dimension européenne dans son contenu et sa langue
Partenariats	L'école ou l'établissement scolaire a établi un plan de développement européen (attaque annuelle, actions au quotidien, actions à court terme, actions à moyen terme, actions à long terme)	Développement de compétences linguistiques	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins une action pédagogique (journée franco-allemande, journée européenne des langues, ...)
Développement de compétences linguistiques	L'école ou l'établissement scolaire a établi un plan de développement européen (attaque annuelle, actions au quotidien, actions à court terme, actions à moyen terme, actions à long terme)	Mobilités des personnels éducatifs	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation
Mobilités des personnels éducatifs	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins une action pédagogique (journée franco-allemande, journée européenne des langues, ...)	Actions pédagogiques et interculturelles européennes	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins une action pédagogique (journée franco-allemande, journée européenne des langues, ...)
Actions pédagogiques et interculturelles européennes	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins une action pédagogique (journée franco-allemande, journée européenne des langues, ...)	Mobilités d'élèves	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation
Mobilités d'élèves	L'école ou l'établissement scolaire organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation		

Pour obtenir ce label, votre établissement doit répondre à plusieurs critères :

- Développer une stratégie européenne et internationale ;
- Favoriser les apprentissages des langues et en langues étrangères et cela peut se faire dès l'école primaire ;
- Mettre en place des partenariats scolaires et/ou des mobilités de personnels et d'élèves.

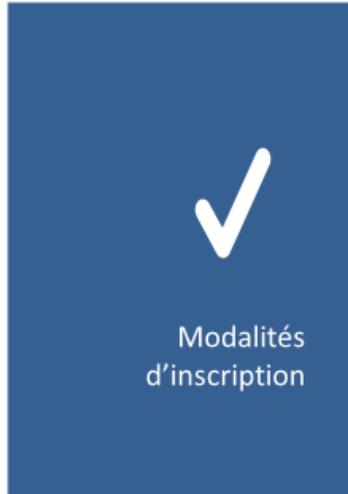
Pour votre information, il est intéressant de savoir que dans notre académie il y a 10 écoles et établissements qui ont été labélisés « Euroscol » pour leur travail autour de l'apprentissage plurilingue et de l'ouverture à l'international. Une nouvelle campagne de labellisation va être bientôt ouverte à laquelle vos écoles ou établissements peuvent participer.

Le label Euroscol

Le label Euroscol est un outil qui permet de faire rayonner et de valoriser un établissement engagé dans les dynamiques que nous venons de décrire, que celui-ci soit public ou privé sous contrat. Si vous souhaitez faire de l'ouverture sur l'Europe un levier (stratégique) au service de la réussite de vos élèves, renforcer l'apprentissage des langues, mettre en place des mobilités virtuelles ou physiques d'élèves ou de personnels, ce label est très intéressant parce qu'il contribue à la mise en œuvre d'un espace européen de l'éducation dans lequel pourrait s'inscrire votre établissement.

La certification complémentaire en LV: les attendus

3. La certification complémentaire en LV : les attendus.



- [BO du 12 février 2004](#), du [8 octobre 2005](#) et [BO n°30 du 25 juillet 2019](#).
- Organisation inter-académique avec le SIEC
- Calendrier :
 - inscription par internet du **vendredi 16 octobre au lundi 16 novembre 2020 minuit**.
 - Les inscriptions s'effectuent sur le [portail Cyclades](#).
 - envoi du mémoire avant le **mercredi 16 décembre 2020**
 - épreuve orale : **du lundi 8 février au vendredi 12 février 2021**

Modalités d'inscription

Peuvent candidater :

- les enseignants du premier et du second degrés titulaires et stagiaires,
- les maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- les enseignants contractuels du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par contrat à durée **indéterminée** ;
- les maîtres délégués employés par contrat à durée **indéterminée** des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Quelques précisions sur l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique. Ce secteur concerne l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique au sein des :

- sections européennes et de langues orientales des collèges et lycées,
- sections binationales
- tout autre dispositif spécifique ou contexte (classes Emile à l'école ou au collège par exemple) où l'enseignement d'une discipline non linguistique se fait en langue étrangère

S'agissant du secteur disciplinaire d'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, les enseignants du second degré s'inscrivent au titre de leur discipline de recrutement.

L'organisation de cet examen est inter-académique ; elle concerne les trois académies d'Île de France et elle est gérée par le SIEC (service inter-académique des examens et concours basé à Arcueil). C'est là que vous vous rendez pour l'épreuve orale d'admission.

Enfin, le calendrier est le suivant :

- Inscription par internet du **vendredi 16 octobre au lundi 16 novembre 2020 minuit**.
- Les inscriptions s'effectuent sur le [portail Cyclades](#)
<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login>
- Envoi du mémoire avant le **16 décembre 2020**

Epreuve orale : **du lundi 8 février au vendredi 12 février 2021**



- BO n°30 du 25 juillet 2019 note de service 2019-104 et le rapport du jury publié chaque année sur le site du SIEC
- Le mémoire / rapport
- L'épreuve orale devant un jury
 - 1ère partie en langue étrangère (20 minutes)
 - 10 minutes de présentation du candidat
 - 10 minutes de questions du jury
 - 2ème partie en français : 10 minutes de questions du jury

Modalités de certification

L'examen de certification se déroule en deux temps:

1. La remise d'un rapport (ou mémoire) pour le 16 décembre.
2. Une épreuve orale devant un jury (du 8 au 12 février)

Cadrement national par la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019. Pour lire des recommandations utiles sur l'examen en IdF : [le rapport du jury DNL 2019](#)

Le rapport doit faire 4 ou 5 pages, il n'est pas soumis à notation et il doit :

- comporter un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- indiquer les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que le candidat a pu initier ou auxquels il a pu participer; il peut également proposer un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- enfin, le candidat pourra y mentionner tout autre élément tangible marquant son implication dans le secteur choisi, tels que des travaux de recherche, des publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Ces indications sont faites pour s'adapter à tous les profils, il est normal que vous ne puissiez pas remplir toutes ces catégories. En particulier vous n'avez peut-être pas d'expérience d'enseignement en langue étrangère, puisque vous postulez à la certification justement pour

cela. Dans ce cas, nous vous invitons à tester des situations d'enseignement en LV dans vos cours (vous en avez le droit), de faire des visites en classe de collègues de LV et si possible de DNL et d'en faire un retour dans votre rapport ou à l'oral. Contactez votre inspecteur pour trouver les établissements proches de chez vous avec la DNL qui vous concerne.

Le rapport est rédigé soit en totalité en français, soit en français pour une partie, l'autre partie étant rédigée dans la LV d'inscription ; les candidats peuvent également soumettre une version de ce mémoire dans chacune des deux langues.

Nous vous déconseillons de l'écrire en totalité en français. Le jury est dans l'attente de voir la qualité de votre niveau de LV à l'écrit.

L'épreuve orale se déroule devant un jury

Le jury 2nd degré est composé de trois personnes : deux inspecteurs (un de LV et un de votre discipline) et (sauf exception en cas de DNL rare) d'un enseignant de la DNL que vous présentez.

Le jury 1er degré en 2019-2020 était composé de commissions qui avaient pour membres Un IEN en charge du dossier dans l'un des domaines possibles, un IEN en charge du dossier LVE et un conseiller pédagogique départemental LVE ou de 2 CPDLVE

Comment se déroule cette épreuve orale ?

En IdF le cadrage national (article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié) se décline ainsi :

- 1^{re} partie en langue étrangère (qui dure 20 min)
 - 10 min de présentation du candidat (en LVE)
 - 10 min de questions du jury (en LVE)
- 2^e partie en français : 10 min de questions du jury

L'exposé prend appui sur les formations que vous avez pu suivre, sur votre expérience et vos pratiques personnelles. Que ce soit dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine. Notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

Vous ne devez en aucun cas lire votre rapport. Le jury dispose de votre rapport et en aura pris connaissance à l'avance. Montrez que vous avez entrepris des démarches pour vous préparer à enseigner la DNL, et une réflexion sur les difficultés didactiques et pédagogiques que soulèvent cet enseignement particulier. Faites part de vos expériences et expérimentations et analysez-les. Projetez-vous en tant qu'enseignant de DNL.

Cette épreuve orale permet d'évaluer votre niveau de langue, c'est le but de la première partie en LV (PPC et PPI), mais aussi votre connaissance du cadre institutionnel, c'est le but de l'entretien. Les deux (connaissance de la langue et du cadre institutionnel) sont nécessaires pour l'obtention de la certification.



- La maîtrise de la langue étrangère (niveau B2 du CECRL)
- La réflexion sur les spécificités didactiques et pédagogiques d'une DNL
- La connaissance du cadre institutionnel
- La réflexion sur l'enjeu de l'interculturalité et de l'ouverture internationale
- La motivation et les qualités de communication et de réactivité

Les critères d'évaluation

La note de service de juillet 2019 (n° [2019-104](#) du 16-7-2019) et le [rapport du jury DNL 2019](#) présentent les différentes connaissances et compétences que le jury évalue lors de l'épreuve orale, ces critères d'évaluation ne sont pas hiérarchisés.

- Tout d'abord, **la maîtrise d'une langue étrangère au moins au niveau B2 du CECRL** : l'évaluation porte sur votre capacité à vous exprimer en continu et à participer efficacement à un échange en langue étrangère mais il n'est pas obligatoire d'être bilingue ou d'avoir un accent irréprochable même si un emploi modélisant de la langue est naturellement souhaité.
- Il faut montrer une **bonne connaissance des programmes de langues en vigueur** et avoir compris que le CECRL est un outil de référence qui permet de présenter une progressivité des apprentissages.
- Le jury est attentif aussi à votre **connaissance du cadre institutionnel** (buts et modalités de l'enseignement des Sections Européennes et de Langues Orientales (SELO) : vous devez connaître les principaux textes réglementaires, les modalités d'évaluation des élèves à l'examen du baccalauréat, les procédures de certification étrangère. Il faut aussi que vous ayez des connaissances sur les autres dispositifs ou contextes où l'enseignement d'une discipline autre que linguistique se fait en langue étrangère, DNL hors selo. Par ex l'enseignement dit Emile qui existe de la moyenne section jusqu'au

secondaire.

Le jury évaluera aussi votre **connaissance des enjeux didactiques et pédagogiques de vos disciplines enseignées en langue** :

- Votre capacité à vous interroger sur la **différence entre un enseignement en langue et l'enseignement de la langue** mais aussi la capacité à vous interroger sur la **différence entre l'enseignement de votre discipline dans la langue de scolarisation et dans une autre langue**.
- Votre réflexion sur le **type de projets que vous pourrez mener en LV dans votre discipline** et sur les stratégies pédagogiques capables de faire progresser vos élèves à la fois sur les apprentissages disciplinaires et ceux de la LV.
- Votre **connaissance des différences d'approche de l'enseignement de la discipline** dans les pays concernés, des différences de concepts et leurs connotations éventuellement divergentes. Mettre en avant la référence culturelle derrière la notion, avoir une approche pluriculturelle dans son enseignement. (Différence de codification en géométrie ou d'approche en histoire). La posture de l'élève et les compétences travaillées seront différentes. Ces deux approches se complètent et sont source d'enrichissement.
- Votre **connaissance des sources et des ressources documentaires** utilisables pour l'enseignement de votre discipline en langue étrangère. (Justifier les choix des thèmes et des supports adaptés, pertinents et authentiques) ;
- Votre **capacité à concevoir un projet d'échange** (réels et/ou virtuels, de classe, d'élèves, etc.) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.
- Votre **aptitude à travailler en équipe ou en collaboration avec tous les acteurs** (les enseignants de langue vivante, les assistants de langue ...)
- **L'inscription de ces enseignements dans un projet plus global** qui profitera à tout l'établissement (en inter degré, en inter cycle ou même entre établissements) dans un souci de continuité du parcours de nos élèves.

Quelques autres points de vigilance notés par le jury et qui peuvent compromettre l'obtention de la certification :

- Une motivation qui reposerait sur un projet personnel avec une absence de référence aux élèves comme l'intérêt seul de la langue. Une bonne maîtrise de la langue étrangère ne suffira pas pour valider cette certification.
- Evitez la présentation apprise par cœur ou le discours convenu mais non approprié qui donnerait l'impression d'une absence de distance réflexive...



Résultats 2020

Un examen attractif mais exigeant

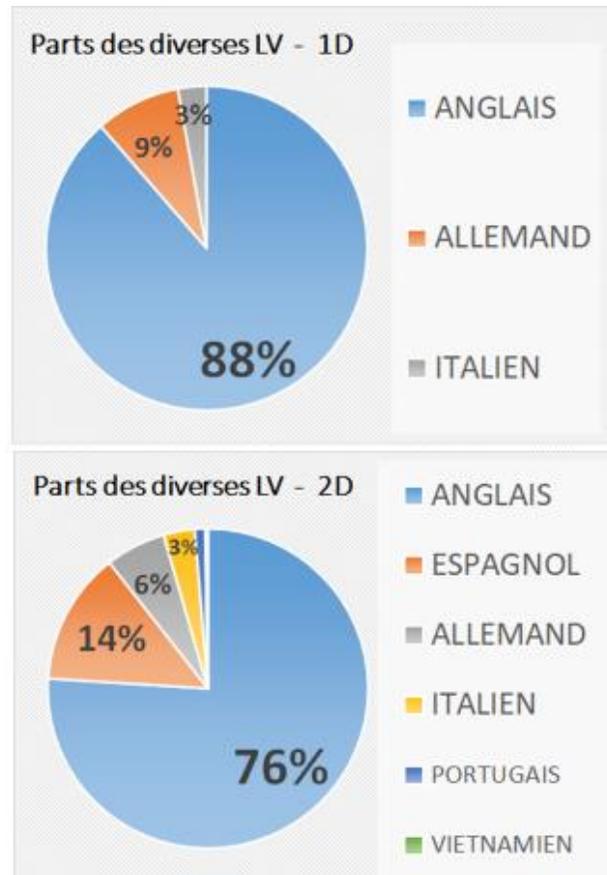
	2D		1D	
	Région	Versailles	Région	Versailles
Présents	334	159	32	23
Moyenne	10,6/20		12,7/20	
Taux de réussite	54%	53%	66%	74%

Résultats 2020 : Un examen attractif mais exigeant

Pour le 2nd degré l'augmentation, constatée depuis 2016, du nombre de candidats inscrits à la Certification Complémentaire en Discipline Non Linguistique et effectivement présents se tasse un peu 402 > 334.

En Île-de-France, sur les 334 candidats présents dans le 2nd degré, 54% ont obtenu la certification complémentaire

Répartition des LV représentées

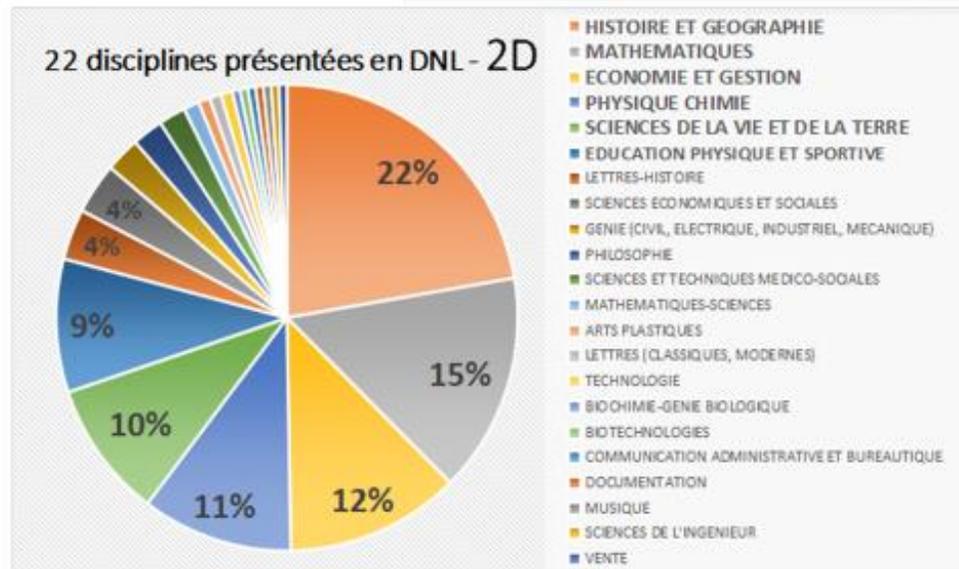
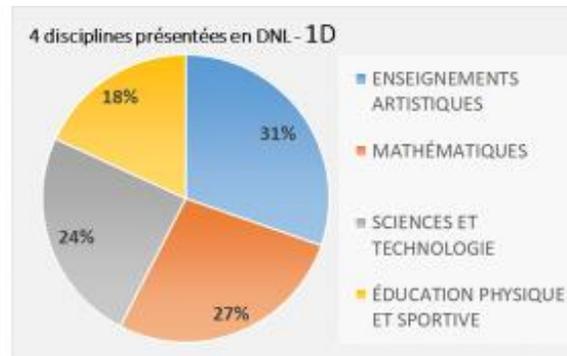


Répartition des LV représentées.

Données pour l'académie de Versailles

Les candidats interrogés étaient répartis sur six langues (sept sur la région IdF) différentes avec une très forte majorité en anglais (plus de 75%)

Répartition des DNL présentées



Répartition des DNL présentées.

22 disciplines dans le 2nd degré.

L'Histoire et Géographie représente près d'un quart des candidats à la certification et 60% des candidats sont issus seulement de 4 disciplines : HG, maths, SVT et physique-chimie. Une part importante de disciplines scientifiques.

Comment se préparer à la certification complémentaire ?

4. Comment se préparer à la certification complémentaire ?



- Lire le rapport du jury (conseils, ressources, référence des textes de cadrage)
- Assister à des séances de DNL et de langue vivante
- Consulter les sites institutionnels

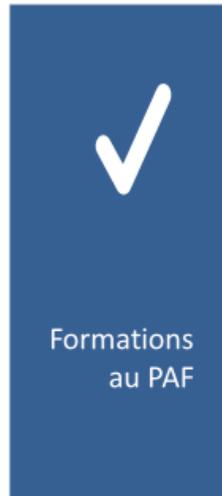
-la consultation des sites institutionnels : Eduscol, Emilangues, le Centre International d'Études Pédagogiques, le Réseau CANOPE en particulier, sans oublier les portails académiques dédiés aux relations internationales, aux langues vivantes et aux DNL. Il est enfin indispensable de connaître le rapport "Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères – Oser dire le nouveau monde" de Chantal Manes Bonnisseau et Alex Taylor ; les pages Eduscol dédiées au plan langues vivantes et aux différentes actions qu'il cible ; et enfin, le Guide de l'enseignement en langue vivante de l'école au lycée.

Un examen qui se prépare

La certification DNL est un examen qui se prépare par :

- la **lecture minutieuse du rapport de jury** qui vous apportera des conseils, des points de vigilance, des ressources et la référence aux textes de cadrage.

- au niveau des établissements, la **pratique de l'inter-observation disciplinaire et interdisciplinaire**, ce qui, en plus d'être très formateur, vous permettra d'affiner votre perception de l'enseignement des autres disciplines que la vôtre. Le but de cette observation est de vous conduire à une réflexion plus approfondie sur la construction des compétences interdisciplinaires, transversales et interculturelles qui seront au cœur de votre enseignement. Cette pratique de l'inter-observation est souvent assez difficile à mettre en place dans le 1er degré.



Formations
au PAF



Le renforcement linguistique

- Renforcement linguistique en anglais
- PLP : Initiation linguistique en allemand

La certification

- Présentation de la certification (1er et second degré)
- Préparer la certification en HG/anglais
- Préparer la certification en HG/allemand
- Préparer la certification en HG/espagnol
- EPS : Concevoir un projet DNL pour la certification

- PLP : certification DNL aspects non linguistiques
- PLP : préparer la certification DNL anglais, DNL espagnol

Enseigner une DNL

- Enseigner les mathématiques en anglais
- Enseigner les SES en anglais
- Enseigner l'éco-gestion en anglais
- Enseigner l'HG en DNL
- PLP : échanges de pratiques en DNL

- Formations sur les mobilités internationales
- Construire des projets interdisciplinaires HG/LV

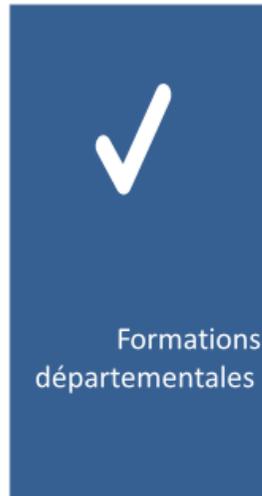
Détaillons maintenant des formations proposées pour le premier degré.

Formations au PAF

Un examen qui se prépare enfin par une offre de formation riche au niveau académique :

- des formations de renforcement linguistique
- des formations de Certification Complémentaire option LVE à la fois dans l'enseignement général et technologique et dans l'enseignement professionnel
- des formations spécifiquement orientées sur les SELO "enseigner une DNL"
- des formations plus spécifiques sur les mobilités internationales et sur la construction de projets interdisciplinaires en HG/LV (vérif au PAF).

Ces formations sont organisées par les services en charge de la formation professionnelle des personnels de l'Éducation Nationale, les INSPE ou par les Délégations Académiques aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC).



Formations 1er degré:

- DSDEN 95 :
 - Un accompagnement sur le temps personnel à la certification complémentaire
- DSDEN 92 :
 - Vers la certification complémentaire DNL
 - Accompagner la mobilité ERASMUS+
 - Enseigner dans le dispositif EMILE
- DSDEN 91 :
 - Accompagnement à la préparation de la soutenance orale (3h)
 - Pour les professeurs en poste EMILE/DNL : formations de différents niveaux
- DSDEN 78 :
 - Un accompagnement sur le temps personnel

Formations 1^{er} degré

95

Un accompagnement à la certification complémentaire (1er degré) pour les PE souhaitant se présenter à l'examen. Celui-ci aura lieu sur le temps personnel ; A l'issue de cette réunion, les PE souhaitant s'inscrire bénéficieront d'un temps d'aide à la réflexion pour la rédaction de leur projet (en distanciel, en s'appuyant sur les documents dont il a été plusieurs fois question) puis d'un temps en présentiel consacré à un examen blanc.

92

- Vers la certification complémentaire DNL : stage de 2 jours avec remplacement pour accompagner les professeurs des écoles qui souhaitent s'inscrire sur la certification complémentaire DNL 1er degré (15-16 octobre 2020).
- Accompagner le projet de mobilité ERASMUS+ : un projet de mobilité pour enseignants et formateurs 1er et 2nd degré, EMILE et renforcement linguistique. Des "vendredi ERASMUS" en amont et en aval de la mobilité).
- Enseigner dans le dispositif EMILE : stage de 3 semaines avec remplacement, intégrant le stage British Council.

91

- Il y a une offre de 3h de préparation à la soutenance orale DNL ainsi qu'un accompagnement pour votre écrit, à la demande
- Une fois en poste DNL, il y a 36h de formation pour vous accompagner à l'entrée en Emile
- Ensuite, le plan de formation continue d'offrir un volume horaire conséquent dédié à la conduite de classe Emile et la conduite de projet en école bilingue, à minima 18h
- Et puis comme pour les autres départements, il existe le projet de mobilité Erasmus+

78

- Diffusion d'un document support pour guider l'élaboration de l'écrit avec rappel des ressources présentées lors de la réunion du 14 octobre
- Relecture des écrits et conseils donnés aux candidats à leur demande.

Comme vous le voyez, notre académie propose une offre de formation particulièrement riche pour vous accompagner dans vos projets d'enseignement en langues. C'est le signe d'un engagement fort à l'échelle académique pour le développement et le déploiement de ce type d'enseignement, et nous mettons tout en œuvre pour contribuer à votre réussite.